



Centre de loisirs 6-12 ans

Le Programme des

Vacances de printemps
Du 22 avril au 02 mai 2025



Semaine du 22 au 25 avril

LA NATURE

« De la cueillette au tracteur : Voyage dans le temps pour découvrir l'évolution de l'agriculture »



Un stage « pop-up » est proposé durant cette semaine de vacances.

En partenariat avec la médiathèque, les enfants pourront découvrir et participer à la création de plusieurs « pop-up » pour l'évènement Giboulivres.

Les « pop-up » sont des techniques de pliages qui mettent en mouvement et en volume des illustrations pour créer un livre animé.

NOMBRE
DE PLACES
LIMITÉ

Pour participer au stage « pop-up » : votre enfant doit être inscrit les 4 jours au centre de loisirs.

Le matin, il sera avec une intervenante spécialisée. Et à partir de midi, votre enfant rejoindra le groupe du centre de loisirs pour poursuivre sa journée.

LUNDI 21

Jour férié : centre de loisirs fermé

MARDI 22 L'agriculture durant la préhistoire

Matin : Activité artistique « la nature s'invite dans le centre de loisirs »
Jeu sportif « la chasse et la cueillette »



Après-Midi : grand jeu « les tribus découvrent les saveurs »

MERCREDI 23 L'agriculture durant la conquête de l'Ouest

Matin : Activité sportive « lancer de fer à cheval »
Activité jardinage « on commence les plantations »



Après-Midi : Activité artistique « le fer à cheval porte-bonheur »
Activité sportive « la traverse du Far West »

JEUDI 24 L'agriculture durant la révolution industrielle

Matin : Grand jeu « L'industrie fait sa révolution »
Activité jardinage « on continue les plantations »



Après-Midi : **Activité « course d'orientation »**
avec intervenant au lac du Bois Français

VENDREDI 25 L'agriculture de nos jours

Matin : grand jeu « sauve la planète »
Après-Midi : Fête de la nature dans le parc de la mairie



Semaine du 28/04 au 02/05

CABARET CIRCUS

« Sous les projecteurs du grand cabaret circus »

LUNDI 28

Matin : Atelier présentation et décoration « La grande ouverture avec Pat Sépatoche »

Après-Midi : Jeux d'expression « Créer ton show avec Luciole la comédienne »



MARDI 29

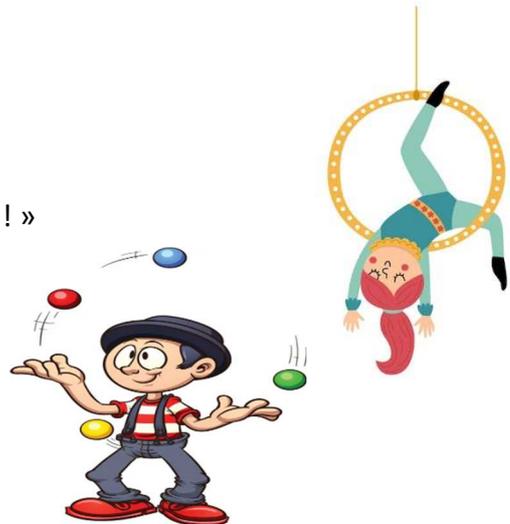
Matin : Jeu d'équilibre « Marche sur le fil avec Dan-Dan l'acrobate »

Après-Midi : Spectacle sous chapiteau au « festival de cirque » à Seyssinet

MERCREDI 30

Matin : Atelier manuel « Cabaret en peinture »

Après-Midi : Atelier jonglerie « Dan-Dan va t'apprendre à jongler ! »



JEUDI 01 Jour férié : centre de loisirs fermé

VENDREDI 02

Matin : Atelier danse « On danse avec Pat Sépatoche et Luciole »

Après-Midi : Grand jeu « Au-devant de la scène ! »



INFORMATIONS PRATIQUES

Le Centre de Loisirs est géré par la mairie de Saint-Ismier. Il est habilité par le ministère de la Jeunesse et des Sports et il fonctionne en suivant un projet éducatif et un projet pédagogique. Vous pouvez les consulter au centre.

Le Centre de loisirs participe à la démarche qualité mise en place par la CAF sur la thématique « Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs ».

CENTRE DE LOISIRS – CLOS MARCHAND

Avenue de la Dent de Crolles 38330 Saint-Ismier

CONTACTS :

Centre de loisirs : **06.86.60.01.78**

Accueil service EJS : **04.76.52.93.69**

E-mail : loisirs.3-12@saint-ismier.fr

HORAIRES D'ACCUEIL :

- **Le matin : de 8h à 9h**

- **Le soir : de 17h à 18h**

Ces horaires doivent impérativement être respectés.

AU CENTRE :

✍ Le repas et le goûter sont fournis par le centre de loisirs.

✍ Prévoir une gourde notée au nom de l'enfant.

✍ Prévoir des affaires de rechange pour les petits.

✍ Les enfants font des activités manuelles et du sport, nous conseillons donc aux parents de leur mettre des vêtements usagés.

Les animateurs ne seront pas responsables d'éventuelles détériorations des vêtements.

✍ **Les bijoux et objets de valeur personnelle ou sentimentale sont sous la responsabilité du propriétaire.**

LES SORTIES :

Prévoir un sac à dos avec une gourde et une tenue adaptée à la sortie.

EN CAS DE TRAITEMENT MEDICAL :

Si votre enfant doit prendre un traitement durant la journée, vous devez fournir à la directrice les médicaments accompagnés de l'ordonnance.

Aucun médicament ne peut être administré sans ordonnance. Vous ne devez en aucun cas, mettre des médicaments même homéopathiques dans le sac de votre enfant.

TARIFS (repas et goûters compris)

Tarif Minimum QF<240

Tarif Maximum QF>2501

Journée avec repas

Min : 5.82€ Max : 32.84€

Tarif extérieur (majoration de 30%)

Min : 7.57€ Max : 42.69€

MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Depuis votre espace famille My Perischool.

<https://saintismier.myperischool.fr>

⇒ **À partir du 09/04/2025 à 18h30** pour les parents qui habitent ou travaillent sur la commune,

⇒ **À partir du 11/04/2025 à 18h30** pour les extérieurs **selon places restantes**

Modifications possibles en ligne jusqu'à 7 jours avant 9h30.
(Ex : pour le jeudi 24/04 modifications possibles jusqu'au jeudi 17/04 **avant 9h30**)

ATTENTION

- Aucune inscription, ne sera prise par téléphone.
- Aucune inscription, ne sera prise avant les dates d'inscription en ligne.

DOCUMENTS A DEPOSER SUR VOTRE ESPACE FAMILLE MYPERISCHOOL LORS DE LA CREATION DU DOSSIER :

- Vaccins, justificatif de domicile, attestation d'assurance extra-scolaire, attestation quotient familial ou le dernier avis d'imposition.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le règlement sera à effectuer après les vacances, dès la mise en ligne de la facture.

ATTENTION : les factures sont dématérialisées et disponibles sur votre espace familles

- ** Par carte bancaire via votre espace My Perischool
- ** Par chèque bancaire (à l'ordre du Trésor Public),
- ** Par chèques vacances,
- ** Par chèques CESU,
- ** En espèces (max 300€)

Auprès du pôle Enfance-Jeunesse-Scolaire de la Mairie.

Seules les absences justifiées par un certificat médical dans les 48 h suivant l'absence ne seront pas facturées.

Services EJS, Maison Belledonne, annexe de la mairie
Le Clos Faure 38330 Saint-Ismier